

Termes de Référence

Titre:	État des lieux de la vie scolaire en Tunisie et benchmark international comparatif
Type de contrat :	Contrat Individuel ☐ Contrat Institutionnel X ☒
Type de consultation	National ☐ X International ☒ X Non applicable ☐
Programme	Education
Lieu de travail :	Tunis
Durée de l'appui :	6 mois dès la signature du contrat

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CONSULTATION

Le ministère de l'Éducation a fait de la lutte contre l'échec et l'abandon scolaire particulièrement des adolescents, une de ses priorités, mentionnée dans le plan stratégique sectoriel. Plusieurs programmes ont été initiés depuis une décennie. En effet, malgré les efforts significatifs réalisés et les améliorations du système éducatif, la Tunisie continue de faire face à des défis majeurs. Entre 60,000 et 100 000 élèves quittent l'école chaque année, et environ 30,000 d'entre eux se retrouvent sans emploi, sans éducation ni formation, augmentant le nombre de NEETs (jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation).

La Tunisie a entrepris avec succès plusieurs réformes éducatives visant à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Cependant, des facteurs endogènes et exogènes continuent de compromettre l'efficacité du système éducatif. Les disparités économiques entre les familles, les taux élevés de redoublement notamment à partir du collège et les difficultés scolaires aggravées par le statut socio-économique sont parmi les principales causes identifiées. Les périodes de transition entre les différents niveaux d'éducation, en particulier du primaire au collège, sont des moments critiques où le risque de décrochage est plus élevé.

Un des derniers programmes mis en place par le ministère de l'Éducation pour lutter contre l'échec et l'abandon scolaire, le programme M4D (modèle intra scolaire à quatre dimensions de lutte contre l'échec et l'abandon scolaire) a montré que la création d'une dynamique systémique au sein des établissements peut contribuer à réduire le décrochage scolaire en mettant en œuvre des mesures préventives et curatives. Articulé autour de plusieurs

composantes clés, dont un système d'alerte précoce (outil digital de suivi combinant des données administratives et des auto-déclarations pour identifier les élèves à risque de décrochage) et les Bureaux d'Écoute et d'Accompagnement (BEAE) qui offrent un soutien psychosocial et éducatif et un accompagnement personnalisé l'objectif et de prendre en charge précocement les enfants à risque. À côté des soutiens pédagogiques pour combler les retards d'apprentissage, un autre élément crucial sont les activités extrascolaires visant à renforcer les compétences de vie et l'engagement des élèves à travers des programmes non académiques qui visent à améliorer la vie scolaire.

La réforme de 2002 vise à renforcer l'acquisition de compétences au terme de l'enseignement de base et introduit une approche fondée sur les aptitudes dans le cursus scolaire. Les manuels scolaires sont modifiés en conséquence. Conformément à l'article 2 de cette nouvelle loi, l'élève est placé au centre de l'action éducative et, désormais, la tâche de l'école est de former des citoyens qui apprennent à agir, à être et à vivre avec les autres. Témoin de ce paradigme, le concept de « vie scolaire » se concrétise dans un décret deux années plus tard, en tant que « cadre approprié pour le développement de la personnalité de l'élève et de ses dons, pour l'exercice du vivre ensemble et pour le développement des relations éducatives ». Aux apprentissages sont couplés des programmes culturels, sociaux, sportifs et de loisir.

Dans cette dynamique, la **vie scolaire** constitue un cadre transversal essentiel permettant d'assurer la cohérence, l'articulation et l'impact des différentes interventions au niveau des établissements. Elle joue un rôle central dans la création d'un environnement scolaire favorable, sécurisant et inclusif, propice à l'engagement des élèves, au renforcement du climat scolaire et à la prévention des situations de décrochage, de la violence et de lutte contre les phénomènes émergents. En effet, au-delà des dispositifs spécifiques, la qualité de la vie scolaire conditionne largement la capacité des établissements à repérer précocement les difficultés, à mobiliser les acteurs éducatifs et à accompagner les élèves de manière globale et continue.

Toutefois, malgré l'existence de plusieurs initiatives contribuant directement ou indirectement à la vie scolaire, celle-ci demeure insuffisamment structurée et formalisée à l'échelle nationale. Les pratiques liées à l'animation de la vie scolaire, à la participation des élèves, à la gestion du climat scolaire, à l'accompagnement éducatif et psychosocial ou encore à la coordination avec les partenaires externes varient considérablement d'un établissement à l'autre. Cette hétérogénéité limite la lisibilité du rôle de la vie scolaire, entrave la capitalisation des expériences réussies et réduit l'efficacité globale des interventions.

Par ailleurs, la vie scolaire reste souvent perçue comme un ensemble d'activités périphériques, alors qu'elle constitue un **levier stratégique** pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'école, prévenir les comportements à risque, soutenir la santé mentale et favoriser le

développement des compétences de vie ¹, notamment chez les adolescents les plus vulnérables. L'absence d'un état des lieux national actualisé et partagé ne permet pas, à ce stade, d'apprécier de manière objective le niveau de structuration de la vie scolaire en Tunisie, ni d'identifier clairement les lacunes, les besoins prioritaires et les opportunités d'amélioration.

Pour répondre à cette situation, le **Plan stratégique 2025-2035 “Transformer l'éducation et réinventer l'apprentissage”**, élaboré dans le cadre de l'adhésion de la Tunisie au **Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)**, prévoit un programme spécifique dédié au développement de la vie scolaire.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de réaliser, en premier lieu, une analyse approfondie de la situation actuelle relative à la vision, à l'organisation et à la mise en œuvre de la vie scolaire, en tant que cadre intégrateur des actions éducatives, psychosociales et extrascolaires. Cette analyse devra permettre, d'une part, de documenter les pratiques existantes, les mécanismes en place et leur articulation avec les orientations du plan stratégique ; et, d'autre part, d'identifier des pistes concrètes pour renforcer, structurer et harmoniser la vie scolaire de manière cohérente, équitable et durable sur l'ensemble du territoire.

L'objectif final est d'appuyer le Ministère de l'Éducation dans l'élaboration d'un **plan budgétisé de développement de la vie scolaire**, aligné sur les priorités nationales et les besoins des établissements scolaires. Parallèlement, l'examen d'expériences internationales menées dans des pays confrontés à des défis similaires permettra de dégager des enseignements utiles pour nourrir la réflexion nationale et inspirer l'évolution de la vie scolaire en Tunisie. Cette démarche contribuera aux objectifs de prévention de l'échec et de l'abandon scolaire, de prévention de la violence en milieu scolaire, ainsi que de réponse aux phénomènes émergents affectant le bien-être, l'engagement et le parcours des élèves.

II. OBJECTIFS

La présente consultation vise à **analyser, la situation actuelle en termes de vision et de mise en œuvre de la vie scolaire en Tunisie** en vue d'améliorer le climat scolaire, le bien-être des élèves et leur engagement éducatif, et de renforcer le rôle de la vie scolaire comme levier central de prévention de l'échec et de l'abandon scolaire, de la violence et de lutte contre les phénomènes émergents au sein des établissements.

Objectifs généraux

1. **Réaliser un état des lieux national de la vie scolaire en Tunisie**, en terme de vision (au niveau

¹ En lien avec le cadre programmatique adopté par la Tunisie en termes de compétences de vie (12 compétences subdivisé autour de quatre domaines : citoyenneté active ; apprentissage ; employabilité ; développement personnel).

https://www.unicef.org/mena/media/6156/file/LSCE%20Conceptual%20and%20Programmatic%20Framework_FR.pdf%20.pdf

central et déconcentré) et de mise en œuvre en analysant les dispositifs existants, les pratiques, les acteurs impliqués et les mécanismes de coordination aux niveaux national, régional et établissement sur la base d'un échantillonnage

2. **Identifier les forces, les lacunes et les disparités territoriales** dans l'organisation et la mise en œuvre de la vie scolaire, ainsi que les besoins prioritaires d'amélioration et de structuration.
3. **Identifier des bonnes pratiques** en Tunisie qui peuvent inspirer la structuration future de la vie scolaire. **Réaliser un benchmark international comparatif** de la vie scolaire dans des pays présentant des contextes socio-éducatifs comparables à celui de la Tunisie, afin d'identifier des stratégies, modèles et mécanismes pertinents, **incluant une analyse de la pertinence des bonnes pratiques internationales** au contexte tunisien, en tenant compte des réalités institutionnelles, sociales et éducatives nationales.
4. **Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles** pour l'élaboration d'un plan budgétisé de développement de la vie scolaire.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

1. **Analyser le fonctionnement actuel de la vie scolaire** : en prenant en compte le cadre juridique et la mise en œuvre dans les établissements scolaires sélectionnés (en tenant compte des milieux et réalités géographiques et socio-économiques), y compris les activités éducatives et extrascolaires, l'accompagnement psychosocial, la participation des élèves et la gestion du climat scolaire. Tenir compte de la valeur ajoutée de ces activités pour la promotion des compétences de vie.
2. **Analyser l'articulation entre la vie scolaire** et le développement des compétences de vie et son rôle dans la prévention de la violence et de lutte contre les phénomènes émergents.
3. **Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs** de la vie scolaire (direction, enseignants, personnels éducatifs et psychosociaux, élèves, partenaires externes) et les mécanismes d'organisation existants.
4. **Mettre en évidence les pratiques prometteuses et innovantes** en matière de vie scolaire pouvant être valorisées et mises à l'échelle au niveau national.
5. **Tirer des enseignements des expériences internationales** en matière d'organisation, de gouvernance et d'animation de la vie scolaire, en particulier dans des contextes marqués par des défis similaires de décrochage scolaire.
6. **Proposer des orientations concrètes** pour l'élaboration ou l'ajustement d'un cadre national de la vie scolaire, intégrant les dimensions de bien-être, d'inclusion, de participation des élèves, de développement des compétences de vie et de prévention du décrochage scolaire, de la violence et de lutte contre les phénomènes émergents.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la présente consultation sont les suivants :

- **Un rapport de diagnostic national et d'état des lieux de la vie scolaire en Tunisie**, comprenant une analyse approfondie des cadres existants, des politiques publiques, des dispositifs institutionnels et des pratiques mises en œuvre au niveau des établissements scolaires, ainsi qu'une analyse qualitative du fonctionnement de la vie scolaire sur le terrain. Ce rapport décrira de manière structurée l'organisation actuelle de la vie scolaire, les rôles et responsabilités des différents acteurs (direction, enseignants, personnels éducatifs et psychosociaux, élèves et partenaires externes), les mécanismes de coordination existants et l'articulation de la vie scolaire avec la promotion des compétences de vie, la prévention de la violence et la lutte avec les phénomènes émergents, inclus les BEAE, le système d'alerte précoce. Il mettra en évidence les forces, les lacunes, les disparités territoriales et les besoins de structuration et d'harmonisation.
- **Un benchmark international comparatif de la vie scolaire**, portant sur un maximum de trois pays présentant des contextes socio-éducatifs comparables à celui de la Tunisie, mettant en lumière les cadres institutionnels, les modèles d'organisation, les pratiques innovantes et les mécanismes efficaces de promotion du bien-être, du climat scolaire et de la prévention du décrochage scolaire.
- **Une analyse de l'adaptabilité des bonnes pratiques internationales** au contexte tunisien, tenant compte des réalités institutionnelles, sociales et éducatives, et identifiant les conditions de réussite, les leviers et les risques associés à leur adaptation.
- **Un ensemble de recommandations stratégiques et opérationnelles** pour le renforcement, la structuration et l'institutionnalisation de la vie scolaire en Tunisie, intégrant les dimensions de bien-être, d'inclusion, de participation des élèves, de santé mentale, de développement des compétences de vie et de prévention de l'échec et de l'abandon scolaire, de la violence et de lutte contre les phénomènes émergents.
- **Une feuille de route indicative pour l'évolution de la vie scolaire**, proposant des orientations prioritaires, des scénarios d'intervention et des pistes de mise en œuvre progressive, en cohérence avec les réformes éducatives en cours qui servira de boussole pour le développement du futur plan.
- **Un rapport analytique final consolidé**, documentant l'ensemble des constats, enseignements, bonnes pratiques et recommandations issus de l'état des lieux et du benchmark international, destiné à alimenter la réflexion stratégique nationale et à appuyer l'élaboration ou l'ajustement

des politiques publiques relatives à la vie scolaire et à la prévention du décrochage scolaire, et de la violence et de lutte contre les phénomènes émergents. Il inclura les recommandations.

IV. TACHES A ACCOMPLIR

1. Note de cadrage et chronogramme des activités

- Réaliser une **revue préliminaire et analyse des documents disponibles** relatifs à la vie scolaire en Tunisie, incluant les cadres stratégiques, politiques publiques, guides, notes techniques, études et initiatives existantes en lien avec le climat scolaire, le bien-être des élèves, la participation scolaire et la prévention du décrochage et de la violence.
- Mener une **mission de cadrage en Tunisie (3 jours)** comprenant des réunions de concertation avec le **Ministère de l'Éducation**, ainsi que, le cas échéant, avec les ministères partenaires concernés (Affaires sociales, Santé – santé scolaire), et d'autres acteurs institutionnels impliqués dans la vie scolaire.
- Définir et valider la **méthodologie de travail**, les outils de collecte de données, l'échantillonnage des établissements et les axes d'analyse (vie scolaire, climat scolaire, participation des élèves,).
- Préparer un **chronogramme détaillé** de mise en œuvre de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la consultation.

Livrables
Note de cadrage et chronogramme d'exécution , présentant les principaux constats issus de la revue documentaire et des échanges institutionnels, les axes de travail retenus, l'approche méthodologique, les expertises à mobiliser et le calendrier d'exécution validé avec le Ministère de l'Éducation et l'UNICEF.

2. Analyse documentaire et état des lieux national de la vie scolaire

- Réaliser une analyse approfondie des documents existants fournis par le Ministère de l'Éducation et l'UNICEF relatifs à la vie scolaire, au climat scolaire, au bien-être des élèves.
- Conduire une collecte de données quantitatives et qualitatives sur le terrain auprès les commissariats régionaux de l'éducation, les directions d'établissements scolaires, les équipes éducatives et psychosociales et le cas échéant, des élèves et partenaires externes.
- Analyser les pratiques existantes en matière de vie scolaire : gestion, organisation et coûts/ budgets, animation, activités éducatives et extrascolaires, accompagnement psychosocial, participation des élèves, gestion du climat scolaire et coordination intersectorielle.

- Identifier les lacunes, incohérences, disparités territoriales et besoins de structuration et d'harmonisation de la vie scolaire.
- Élaborer une synthèse analytique mettant en évidence les forces, les défis et les leviers d'amélioration de la vie scolaire en Tunisie.

Livrables :
Rapport d'état des lieux national de la vie scolaire , incluant l'analyse des cadres et pratiques existants, les constats de terrain, les besoins prioritaires et les premières orientations d'amélioration.

3. Benchmark international comparatif de la vie scolaire

- Sélectionner un échantillon de **pays de référence** présentant des contextes socio-éducatifs comparables à celui de la Tunisie.
- Analyser les **cadres institutionnels, politiques, budgétaires et opérationnels** de la vie scolaire dans ces pays.
- Identifier les **bonnes pratiques, modèles organisationnels, outils et mécanismes innovants** contribuant à l'amélioration du climat scolaire, du bien-être et de l'engagement des élèves.
- Examiner les **conditions de réussite** et les facteurs de transférabilité de ces expériences au contexte tunisien.

Livrable :
Rapport de benchmark international de la vie scolaire , présentant l'analyse comparative, les enseignements clés et les pratiques inspirantes pertinentes pour la Tunisie.

4. Analyse croisée, capitalisation et recommandations stratégiques

- **Réaliser une analyse croisée** entre les résultats de l'état des lieux national de la vie scolaire et ceux du benchmark international, afin d'identifier les convergences, écarts et enseignements clés.
- **Capitaliser les bonnes pratiques, enseignements et leçons apprises** issus des analyses nationale et internationale, en mettant en évidence les approches efficaces et les facteurs de succès.
- **Analyser la transférabilité des bonnes pratiques internationales au contexte tunisien**, en tenant compte des réalités institutionnelles, budgétaires, sociales et éducatives, et en identifiant les conditions de réussite, les leviers et les risques associés à leur adaptation.
- **Formuler un ensemble de recommandations stratégiques et opérationnelles**, hiérarchisées et contextualisées, pour le renforcement, la structuration et l'institutionnalisation de

la vie scolaire en Tunisie, intégrant les dimensions de bien-être, d'inclusion, de participation des élèves, de santé mentale, de développement des compétences de vie et de prévention de l'échec et de l'abandon scolaire.

- **Proposer une feuille de route indicative pour l'évolution de la vie scolaire**, présentant des orientations prioritaires, des scénarios d'intervention et des pistes de mise en œuvre progressive, les réformes éducatives en cours.

- **Livrable**

Livrables
Rapport d'analyse croisée, de capitalisation et de recommandations stratégiques sur la vie scolaire en Tunisie.

V. LIVRABLES ET PAYEMENTS

Tâches principales	Principaux livrables	Nombre de jours	Échéance indicative	%
Élaborer la note de cadrage et le chronogramme des activités , incluant la revue préliminaire des documents existants relatifs à la vie scolaire en Tunisie, la conduite d'une mission de cadrage et de concertation institutionnelle, la définition et la validation de la méthodologie de l'étude, ainsi que la planification détaillée de l'ensemble des activités de la consultation.	Note de cadrage et chronogramme d'exécution , présentant les constats initiaux, l'approche méthodologique, les axes d'analyse, les expertises mobilisées et le calendrier validé par l'UNICEF et le Ministère de l'Éducation	15	1 mois après la signature du contrat	20%
Réaliser l'analyse documentaire approfondie et l'état des lieux national de la vie scolaire , incluant la collecte de données quantitatives et qualitatives sur le terrain, l'analyse des pratiques existantes, des acteurs impliqués, des mécanismes de coordination, de coûts/ budgetset l'identification des lacunes, disparités territoriales et besoins de structuration et d'harmonisation.	Rapport d'état des lieux national de la vie scolaire , incluant l'analyse des cadres et pratiques existants, les constats de terrain, les besoins prioritaires, et les premières orientations d'amélioration inclus budgétaires, validé par l'UNICEF et le Ministère de l'Éducation.	25	3 mois après la signature du contrat	40%

Réaliser un benchmark international comparatif de la vie scolaire , portant sur des pays présentant des contextes socioéducatifs comparables à celui de la Tunisie, incluant l'analyse des cadres institutionnels, des budgets, des modèles organisationnels, des pratiques innovantes et des facteurs de réussite, ainsi que l'examen de leur transférabilité au contexte tunisien.	Rapport de benchmark international de la vie scolaire , présentant l'analyse comparative, les enseignements clés et les pratiques inspirantes pertinentes pour la Tunisie, validé par l'UNICEF et le Ministère de l'Éducation.	10	4 mois après la signature du contrat	10%
Mener l'analyse croisée, la capitalisation et la formulation des recommandations stratégiques , incluant l'analyse croisée des résultats de l'état des lieux national et du benchmark international, la capitalisation des bonnes pratiques et l'élaboration de recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement, la structuration et l'institutionnalisation de la vie scolaire en Tunisie, en cohérence avec les réformes éducatives en cours.	Rapport analytique final de la consultation sur la vie scolaire (également en version powerpoint) , incluant les constats consolidés, les résultats du benchmark, l'analyse croisée, les recommandations stratégiques inclus budgétaires et opérationnelles et les orientations de mise en œuvre, validé par l'UNICEF et le Ministère de l'Éducation.	10	6 mois après la signature du contrat	30%
TOTAL		60	6 mois	100%

VI. DUREE, HONORAIRES ET LIEU DE LA MISSION

Pour les taches mentionnées ci-dessus, le bureau d'étude sera engagé par l'UNICEF pour une durée de **60 jours** répartis sur une période de 6 mois à partir de la signature du contrat.

Les honoraires seront versés selon le planning suivant :

- 20 % à la soumission et validation de la note de cadrage et du chronogramme d'exécution, incluant les constats initiaux issus de la revue documentaire, l'approche méthodologique, les axes d'analyse, les expertises mobilisées et le calendrier détaillé de mise en œuvre.

- 40 % à la soumission et validation du rapport d'état des lieux national de la vie scolaire, incluant l'analyse des cadres et pratiques existants, les constats de terrain, les besoins prioritaires, les premières orientations d'amélioration et les éléments budgétaires pertinents.
- 10 % à la soumission et validation du rapport de benchmark international comparatif, portant sur des pays présentant des contextes socio-éducatifs comparables à celui de la Tunisie, avec une analyse des cadres institutionnels, des modèles organisationnels, des pratiques innovantes, des budgets et des facteurs de transférabilité.
- 30 % à la soumission et validation du rapport analytique final consolidé, incluant les constats de l'état des lieux, les résultats du benchmark, l'analyse croisée, les recommandations stratégiques, opérationnelles et budgétaires, ainsi que les orientations de mise en œuvre pour le développement de la vie scolaire en Tunisie.

VII. ARRANGEMENTS DE TRAVAIL

- La préparation des livrables (rapports, manuels, guides, outils, etc.) s'effectuera à distance.
- Les entretiens, réunions de travail et ateliers de concertation avec les équipes du Ministère de l'Éducation, les commissariats régionaux de l'éducation, les établissements participants dans le programme M4D et les autres ministères seront organisés par la Section Éducation de l'UNICEF en coordination avec le ministère de l'Éducation et se tiendront en présentiel ou en ligne.
- Les frais de déplacement et de mission hors du Grand Tunis des experts seront également pris en charge par l'UNICEF, conformément à la grille de remboursement en vigueur du Système des Nations Unies. Le paiement de ces frais s'effectuera après validation de la mission et présentation des factures correspondantes. Ces frais sont donc à inclure dans l'offre financière dans la ligne « frais remboursables ».
- L'organisation logistique des déplacements des experts (réservation, transport, coordination sur site, etc.) demeure à la charge du soumissionnaire.
- Le matériel de travail (ordinateur portable, connexion Internet, téléphone, logiciels, etc.) requis pour la réalisation de la mission est à la charge du soumissionnaire.
- Le soumissionnaire demeure entièrement responsable de toutes les formes d'assurance (santé, accident, matériel, responsabilité civile, etc.) couvrant son équipe durant toute la durée de la mission.

VIII. PROFIL ATTENDU DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire devra démontrer une **expertise technique et opérationnelle de haut niveau dans le domaine de la vie scolaire**, du climat scolaire, du bien-être des élèves et de la prévention de l'échec et de l'abandon scolaire, en particulier dans des contextes éducatifs comparables à celui de la Tunisie. L'accent sera mis sur la capacité du soumissionnaire à **analyser, structurer et renforcer la vie scolaire comme levier transversal**, à travers une approche intégrée combinant analyse institutionnelle, pratiques éducatives, dimensions psychosociales, participation des élèves et coordination intersectorielle.

Le soumissionnaire devra répondre aux critères suivants :

1. Expertise technique et expérience pertinente

- Expérience démontrée dans la **réalisation d'états des lieux, diagnostics institutionnels ou études sectorielles** portant sur la vie scolaire, le climat scolaire, le bien-être des élèves, la participation scolaire ou la prévention du décrochage scolaire.
- Expérience avérée dans **l'analyse et l'évaluation de politiques publiques et de dispositifs éducatifs** en milieu scolaire, incluant des dimensions éducatives, psychosociales et organisationnelles.
- Expérience confirmée dans la **production de rapports analytiques, notes stratégiques et recommandations opérationnelles** destinés aux décideurs publics et partenaires institutionnels.
- Connaissance approfondie du **système éducatif tunisien**, de son organisation, de ses acteurs et des enjeux liés à la vie scolaire, au climat scolaire et à la prévention de l'abandon scolaire.

2. Composition de l'équipe

Le soumissionnaire devra proposer une équipe pluridisciplinaire combinant, a minima, les expertises suivantes :

- Éducation et politiques éducatives, avec une compréhension fine des systèmes scolaires et de la gouvernance éducative.
- Vie scolaire, climat scolaire et participation des élèves, incluant l'analyse des environnements d'apprentissage et des dynamiques scolaires.
- Psychologie scolaire et accompagnement psychosocial, en lien avec le bien-être, la santé mentale et la résilience des enfants et adolescents.
- Sociologie de l'éducation et/ou travail social, avec une expertise sur les inégalités, la vulnérabilité et les déterminants sociaux du décrochage scolaire.

L'équipe devra comprendre :

a) Team lead / Chef(fe) d'équipe

- Diplôme universitaire de niveau Master au moins en sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, politiques publiques, psychologie, ou dans tout autre domaine pertinent. Un doctorat serait un atout.
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la coordination de projets, d'études ou de missions d'appui institutionnel dans le secteur de l'éducation, de la vie scolaire, du climat scolaire ou du renforcement institutionnel.
- Au moins 10 ans d'expérience confirmée dans la conduite d'études, de diagnostics ou d'analyses stratégiques impliquant plusieurs acteurs institutionnels, notamment les administrations centrales, les structures régionales, les établissements scolaires et les partenaires techniques.
- Au moins 5 ans d'expérience confirmée dans la coordination d'équipes pluridisciplinaires et dans l'assurance qualité des livrables techniques.
- Bonne connaissance du système éducatif tunisien, des enjeux liés à la vie scolaire, au climat scolaire, au bien-être des élèves et à la prévention de l'échec et de l'abandon scolaire.

b) Expert(e) en éducation / politiques éducatives

- Diplôme universitaire de niveau Master au moins en sciences de l'éducation, politiques éducatives, sociologie de l'éducation, politiques publiques, ou dans tout autre domaine pertinent.
- Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse, la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation de politiques, réformes ou dispositifs éducatifs.
- Au moins 7 ans d'expérience confirmée dans l'analyse du fonctionnement des établissements scolaires, des mécanismes de gouvernance éducative et des dispositifs liés à la vie scolaire.
- Au moins 5 ans d'expérience confirmée dans les domaines de la prévention du décrochage scolaire, de l'amélioration du climat scolaire, de la participation des élèves ou du développement des compétences de vie.
- Bonne connaissance du système éducatif tunisien et des enjeux liés à l'organisation de la vie scolaire au niveau central, régional et au niveau des établissements.

c) Sociologue de l'éducation / travailleur(se) social(e) / expert(e) en action communautaire

- Diplôme universitaire de niveau Master au moins en sociologie de l'éducation, travail social, sciences sociales, développement communautaire, ou dans tout autre domaine pertinent.
- Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse des parcours éducatifs, de la vulnérabilité scolaire, des inégalités sociales et territoriales, ou des dynamiques communautaires affectant la scolarisation des enfants et des adolescents.
- 5 ans d'expérience confirmée dans l'analyse des déterminants sociaux du décrochage scolaire, de l'exclusion éducative, de la marginalisation ou des situations de vulnérabilité affectant les élèves.

- Au moins 5 ans d'expérience confirmée dans la conduite d'enquêtes qualitatives, d'entretiens, de groupes de discussion ou d'analyses de terrain auprès des élèves, familles, communautés, établissements scolaires ou acteurs locaux.
- Bonne connaissance des enjeux liés à l'inclusion, à la participation communautaire, à la protection des enfants et des adolescents, ainsi qu'à l'articulation entre l'école, la famille et l'environnement social.

d) Expert(e) en psychologie scolaire / accompagnement psychosocial

- Diplôme universitaire de niveau Master au moins en psychologie, psychologie scolaire, sciences de l'éducation, accompagnement psychosocial, ou dans tout autre domaine pertinent.
- Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du bien-être des élèves, de la santé mentale, du climat scolaire ou de l'accompagnement psychosocial des enfants et des adolescents.
- Au moins 5 ans d'expérience confirmée dans l'analyse ou la mise en œuvre de dispositifs de soutien psychosocial en milieu scolaire.
- Au moins 5 ans d'expérience confirmée dans la prévention des situations de vulnérabilité, de violence, de décrochage scolaire ou de comportements à risque chez les enfants et les adolescents.
- Bonne connaissance des approches de soutien psychosocial, de résilience, de protection de l'enfant et d'accompagnement éducatif en milieu scolaire.

3. Compétences transversales et exigences opérationnelles

- L'équipe devra démontrer une **expérience avérée du travail multisectoriel et institutionnel**, en coordination avec les ministères, les structures régionales de l'éducation et les partenaires techniques.
- Les livrables devront être produits en **français**, et l'équipe devra disposer de compétences en **arabe** pour les interactions de terrain. Des experts maîtrisant l'anglais pourront être inclus, à condition que l'équipe garantisse une capacité opérationnelle complète en français et en arabe.
- Le soumissionnaire devra démontrer une **capacité d'analyse stratégique**, de synthèse et de formulation de recommandations réalistes, adaptées au contexte tunisien et exploitables par les décideurs publics.

IX. SUPERVISION ET SUIVI TECHNIQUE

La consultation sera coordonnée par le/la consultant(e) leader, qui assurera la supervision technique et opérationnelle de l'équipe de consultants mobilisée dans le cadre de la mission.

La coordination institutionnelle avec le ministère de l'Education reste du seul ressort de l'UNICEF.

Le/la consultant(e) leader travaillera en étroite collaboration avec :

- Le soumissionnaire travaillera sous la supervision directe du Chef de la Section Éducation de l'UNICEF Tunisie et de l'Education Officer, qui assureront et faciliteront la coordination technique et institutionnelle, ainsi que la validation des livrables avec le Ministère de l'Éducation.

X. NOTE SPECIALE

Documents demandées :

Les soumissionnaires sont invités à fournir un dossier complet comprenant à la fois une proposition technique et une proposition financière, ainsi que la composition détaillée de l'équipe d'experts proposée.

1. Proposition technique (maximum 8 pages) présentant :

- La compréhension du contexte et des résultats attendus de la mission.
- Les objectifs spécifiques et la méthodologie proposée pour l'atteinte des résultats.
- La démarche de travail envisagée, y compris les outils et approches participatives à mobiliser.
- Le plan d'activités détaillant la séquence de travail et les principaux livrables.
- Un chronogramme indicatif, précisant les missions terrain, les ateliers prévus et les dates de remise des livrables.
- L'offre technique devra inclure les documents justificatifs permettant d'attester les expériences déclarées, tels que des copies des attestations de bonne exécution, certificats de satisfaction, ou tout autre document probant.
- Une description de la composition de l'équipe, précisant les rôles et responsabilités de chaque membre.
- Les Curriculum Vitae (CV) détaillés de tous les experts proposés, incluant leurs noms, coordonnées, diplômes, expériences pertinentes et références professionnelles.
- L'indication claire du/de la chef(fe) d'équipe / coordinateur(trice) qui sera le point focal vis-à-vis de l'UNICEF pour toute la durée de la mission.

2. Proposition financière, présentée séparément de la proposition technique, comprenant :

- Les honoraires (en jours/hommes et taux journalier) ventilés par profil et par activité.
- Les frais remboursables distincts, notamment les frais de voyage et/ou déplacements hors Tunis, conformément à la grille de remboursement des Nations Unies.
- Un budget total clair et détaillé.

XI. L'évaluation de la proposition

1) Evaluation technique :

L'évaluation portera sur la qualité de la méthodologie proposée, la pertinence des profils mobilisés, la cohérence du plan de travail et la solidité de l'expérience du bureau d'étude dans le domaine de l'éducation et du soutien psychosocial.

Grille d'évaluation technique	
Une note présentant la compréhension des TDRs, des résultats attendus, de la méthodologie proposée et de la composition de l'équipe. La note devra préciser le plan d'action, le rôle et le niveau de charge des ressources mobilisées, ainsi que les moyens mis à disposition pour la mission. • Compréhension du concept de vie scolaire et de ses enjeux dans le contexte tunisien : 10 pts • Compréhension des résultats attendus de la consultation : état des lieux, benchmark, analyse croisée et recommandations : 10 pts • Pertinence de la méthodologie proposée pour la collecte, l'analyse des données et le benchmark international : 10 pts • Qualité du plan de travail, du chronogramme, de la répartition des rôles et du dispositif de coordination : 10 pts	40
Expérience du bureau dans les études, diagnostics ou appuis stratégiques dans le secteur de l'éducation, de la vie scolaire, du climat scolaire, du bien-être des élèves ou de la prévention du décrochage scolaire • Moins de 3 ans d'expérience justifiée : 0 pt • De 3 à moins de 5 ans d'expérience justifiée dans le secteur de l'éducation, sans référence spécifique en vie scolaire, climat scolaire, bien-être ou prévention du décrochage : 3 pts • 5 ans d'expérience et plus justifiée dans le secteur de l'éducation, sans référence spécifique en vie scolaire, climat scolaire, bien-être ou prévention du décrochage : 5 pts • 5 ans d'expérience et plus justifiée, avec références pertinentes en vie scolaire, climat scolaire, bien-être des élèves, accompagnement psychosocial ou prévention du décrochage scolaire : 7 pts	7

Profil du/de la Team Leader / Chef(fe) d'équipe • Diplôme universitaire de niveau Master au moins en sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, politiques publiques, psychologie, ou dans tout autre domaine pertinent. 3pts (Un doctorat serait un atout : 4 pts) • Expérience dans la coordination de projets, d'études ou de missions d'appui institutionnel dans le secteur de l'éducation, de la vie scolaire, du climat scolaire ou du renforcement institutionnel : 5 pts (10 ans et + = 5pts ; <10 ans= 0) • Expérience confirmée dans la conduite d'études, de diagnostics ou d'analyses stratégiques impliquant plusieurs acteurs institutionnels, notamment les	19
administrations centrales, les structures régionales, les établissements scolaires et les partenaires techniques : 5 pts (1 pt par année d'expérience à partir de 10 ans, jusqu'à 5 pts) • Expérience dans la coordination d'équipes pluridisciplinaires et dans l'assurance qualité des livrables techniques : 3 pts (1 pt par année d'expérience à partir de 5 ans, jusqu'à 3 pts) • Expérience ou connaissance pratique du système éducatif tunisien, des enjeux liés à la vie scolaire, au climat scolaire, au bien-être des élèves et à la prévention de l'échec et de l'abandon scolaire : 2 pts (1 pt par année d'expérience pertinente en Tunisie, jusqu'à 2 pts)	

Equipe Expert(e) en éducation / politiques éducatives 11 pts • Diplôme universitaire de niveau Master au moins en sciences de l'éducation, politiques éducatives, sociologie de l'éducation, politiques publiques, ou dans tout autre domaine pertinent : 2 pts • Expérience professionnelle dans l'analyse, la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation de politiques, réformes ou dispositifs éducatifs : 3 pts (1 pt par année d'expérience à partir de 8 ans, jusqu'à 3 pts) • Expérience confirmée dans l'analyse du fonctionnement des établissements scolaires, des mécanismes de gouvernance éducative et des dispositifs liés à la vie scolaire : 3 pts (1 pt par année d'expérience à partir de 7 ans, jusqu'à 3 pts.) • Expérience confirmée dans les domaines de la prévention du décrochage scolaire, de l'amélioration du climat scolaire, de la participation des élèves ou du développement des compétences de vie : 2 pts (1 pt par année d'expérience à partir de 5 ans, jusqu'à 2 pts) • • Au moins une expérience justifiée dans l'analyse ou l'accompagnement de dispositifs liés à l'organisation de la vie scolaire dans le système éducatif tunisien, au niveau central, régional ou au sein des établissements scolaires : 1 pt Sociologue de l'éducation / travailleur(se) social(e) / expert(e) en action communautaire 10 pts • Diplôme universitaire de niveau Master au moins en sociologie de l'éducation, travail social, sciences sociales, développement communautaire, ou dans tout autre domaine pertinent : 2 pts	31
---	-----------

- Expérience professionnelle dans l'analyse des parcours éducatifs, de la vulnérabilité scolaire, des inégalités sociales et territoriales, ou des dynamiques communautaires affectant la scolarisation des enfants et des adolescents : **3 pts** (1 pt par année d'expérience à partir de 8 ans, jusqu'à 3 pts)
- Expérience confirmée dans l'analyse des déterminants sociaux du décrochage scolaire, de l'exclusion éducative, de la marginalisation ou des situations de vulnérabilité affectant les élèves : **2 pts** (1 pt par année d'expérience à partir de 5 ans, jusqu'à 2 pts)
- Expérience confirmée dans la conduite d'enquêtes qualitatives, d'entretiens, de groupes de discussion ou d'analyses de terrain auprès des élèves, familles, communautés, établissements scolaires ou acteurs locaux : **2 pts** (1 pt par année d'expérience à partir de 5 ans, jusqu'à 2 pts)
- Expérience confirmée dans la mise en œuvre d'actions d'inclusion, de participation communautaire, de protection de l'enfant ou de coordination entre l'école, la famille et les acteurs sociaux autour des enfants ou adolescents vulnérables : 1 pt

Expert(e) en psychologie scolaire / accompagnement psychosocial 10 pts

- Diplôme universitaire de niveau Master au moins en psychologie, psychologie scolaire, sciences de l'éducation, accompagnement psychosocial, ou dans tout autre domaine pertinent : **2 pts**
- Expérience professionnelle dans le domaine du bien-être des élèves, de la santé mentale, du climat scolaire ou de l'accompagnement psychosocial des enfants et des adolescents : **3 pts** (1 pt par année d'expérience à partir de 8 ans, jusqu'à 3 pts)
- Expérience confirmée dans l'analyse ou la mise en œuvre de dispositifs de soutien psychosocial en milieu scolaire : **2 pts** (1 pt par année d'expérience à partir de 5 ans, jusqu'à 2 pts)
- Expérience confirmée dans la prévention des situations de vulnérabilité, de violence, de décrochage scolaire ou de comportements à risque chez les enfants et les adolescents : **2 pts** (1 pt par année d'expérience à partir de 5 ans, jusqu'à 2 pts)
- Expérience confirmée dans la mise en œuvre d'approches de soutien psychosocial, de résilience, de protection de l'enfant ou d'accompagnement éducatif auprès d'enfants ou d'adolescents en milieu scolaire : 1 pt

Connaissance de la société dans le travail avec les organisations internationales et/ou gouvernement - Aucune expérience justifiée : 0 pt 1 à 2 références pertinentes avec des institutions publiques, organisations internationales, agences des Nations Unies ou partenaires techniques et financiers : 1 pt 3 références pertinentes ou plus avec des institutions publiques, organisations internationales, agences des Nations Unies ou partenaires techniques et financiers : 3 pts	3
Total	100 pts

Seules les offres ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points passeront à l'évaluation financière.

2. Évaluation des offres financières

Dans le cadre de la seconde étape, seules les soumissions financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70 points sur 100 seront ouvertes aux fins d'évaluation, de comparaison et d'examen. Les enveloppes de soumission financière correspondant aux soumissions n'ayant pas obtenu la note technique minimale ne seront pas prises en considération.

L'indice de prix de l'offre économiquement la moins chère recevra un score financier (SF) de 30 points.

Le score financier (SF) des autres offres sera calculé selon la formule suivante :

Notation de la Soumission Financière (SF)
Notation de la SF = (prix offert le plus bas / prix de la soumission examinée) x 30

3. a) Évaluation globale

La note globale sera basée sur une combinaison de la note technique et de la note financière des soumissionnaires techniquement qualifiés.

La formule de notation des soumissions sera la suivante:

Note combinée Totale
Notation Totale de la Soumission = (70% Notation de la ST) + (30% Notation de la SF)